Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 8 novembre 2018

de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 8 novembre 2018 dans les locaux de la DRIEE à 14h00.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval (suppléante), Catherine Mir (suppléante).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV de la réunion du 30 octobre 2018 :

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Le PV de la réunion du 30 octobre 2018 est approuvé.

2 - Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 1 décision de cas par cas prise depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, soumettant la révision du PLU de Marcoussis à évaluation environnementale, qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Coubert (77 - recours qui fera l'objet d'une délibération collégiale), Moussy-le-Vieux (77), Coutevroult (77) et Messy (77),
- Cas par cas zonages d'assainissement : La Chapelle-Rablais (77).

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Gressy (77) et Paris (75).

4 - Désignation d'un rapporteur pour un avis

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Désignation d'un rapporteur pour l'avis suivant :

- Projet de révision du PLU de Maurepas (78) - niveau 2 : Jean-Paul Le Divenah .

5 - Avis portant sur le PLU de Verdelot (77)

Etaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant le PLU de Verdelot (77) est adopté.

6 - Avis portant sur le PLU de Ris-Orangis (91)

Etaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant le PLU de Ris-Orangis (91) est adopté.

7 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à Jean-Paul le Divenah pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 8 novembre 2018 :

- Projet hydroélectrique de Denoual à Carrières-sous-Poissy (78), niveau 0.
- Projet hydroélectrique de Port à l'Anglais à Alfortville (94), niveau 0.
- Projet hydroélectrique de Bougival (78), niveau 1 : Judith Raoul-Duval
- Ouverture d'une carrière de calcaire à Jouy-le-Châtel (77), niveau 1 : Jean-Paul Le Divenah

8 – Avis portant sur un projet de renouvellement et d'extension de carrière à Marcoussis (91)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant un projet de renouvellement et d'extension de carrière à Marcoussis (91) est adopté.

9 – Avis portant sur le projet de recherche d'un gîte géothermique à Champs-sur-Marne (77)

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de recherche d'un gîte géothermique à Champs-sur-Marne (77), est adopté.

10 – Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Aucun dossier n'est concerné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.

Fait à La Défense, le 8 novembre 2018

Jean-Paul Le Divenah, président de séance